

# **Le rayonnement ultraviolet (rayons UV) est une cause connue de cancer de la peau.**

Les appareils de bronzage par rayonnement ultraviolet, notamment les lits de bronzage, les cabines de bronzage et les lampes de bronzage, émettent des rayons UV.

L'Organisation mondiale de la santé a classé le rayonnement ultraviolet émis par ces appareils comme une cause connue de cancer de la peau.

Le port de lunettes de protection est requis.

Il est illégal de vendre, de mettre en vente ou de fournir des services de bronzage aux personnes de moins de 18 ans.